



COMMUNE  
DE  
**SAINT-PREX**

## Informations communales – juillet 2026

**Nous vous souhaitons un très bel été !**



**Le lundi 27 juillet 2026, les bureaux de l'administration communale seront fermés.**

Les bureaux sont ouverts uniquement le matin durant les vacances scolaires, soit du 29 juin au 14 août 2026.

Vendredi	03.07	<b>Afterwork Domaine de Marcy</b> , chemin de Marcy 32. Infos : <a href="http://www.marcy-vins.ch">www.marcy-vins.ch</a> . Pizza au feu de bois. Annulation en cas de mauvaise météo.
Dimanche	05.07	<b>Tournoi de pétanque GAP – Les Mordus</b> , au Vieux-Moulin. Infos : <a href="mailto:lesmordus.saintprex@outlook.com">lesmordus.saintprex@outlook.com</a> .
Samedi	11.07	<b>Tournoi de la Troie – FC Amical</b> , au Vieux-Moulin. Infos : <a href="http://www.fcsaintprex.ch">www.fcsaintprex.ch</a> .
Dimanche	19.07	<b>Marché de St-Prex</b> , au Bourg. Infos : <a href="http://www.marche-de-st-prex.ch">www.marche-de-st-prex.ch</a> .
Vendredi	24.07	<b>Abbaye 200<sup>e</sup></b> , à la place d'Armes. - Les tirs auront lieu les 11, 17 et 18 juillet 2026 au stand d'Etoy. - Dès le 23 juillet 2026, le village sera décoré de sapins agrémentés de fleurs. Infos : <a href="http://www.abbayestprex.ch">www.abbayestprex.ch</a> . Musique, manèges, bar, cortège, partie officielle, culte, etc.
Samedi	25.07	
Dimanche	26.07	
Lundi	27.07	

### Piscine communale et bibliothèque communale – Fermeture estivale

Les infrastructures seront fermées :

- Piscine communale : du 4 juillet au 9 août 2026
- Bibliothèque communale : du 6 juillet au 9 août 2026.

### Nature Fit St-Prex, chaque jeudi, rendez-vous à 18h30 au Vieux-Moulin

Jusqu'au 27 août 2026, y compris en cas de mauvaise météo.

Une heure d'activité physique en extérieur avec le mobilier urbain. Gratuit et sans réservation.

### Transats « T'es ... de Saint-Prex » en vente

Si vous souhaitez obtenir un transat, vous pouvez en faire la demande par courriel à l'adresse : [chaiselongue@st-prex.ch](mailto:chaiselongue@st-prex.ch).

Le prix est de Fr. 45.- par pièce. Une confirmation vous sera envoyée avant le retrait à l'administration communale.

### Pumptrack, au centre sportif du Cherrat

Il sera installé du 30 juin au 23 juillet 2026.

A vos vélos, trottinettes ... mais attention à votre tête : avec un casque, c'est mieux !

### Dates à retenir

- 1<sup>er</sup> août 2026 **Fête nationale**, au Vieux-Moulin  
6-8 août 2026 **ErenFestival**, à la place du Chauchy



Pour rappel, avant le 31 juillet 2026 :

# Émondage des haies et élagage des arbres

**La Municipalité rappelle qu'en bordure des routes et chemins publics, les haies doivent être émondées et les arbres élagués, selon les art. 8 et 10 du Règlement d'application du 19.01.1994, de la Loi du 10.12.1991 sur les routes.**

## Émondage des haies

- à la limite de la propriété
- à une hauteur maximale de 0,60 m lorsque la visibilité doit être maintenue et de 2 m dans les autres cas.

## Élagage des arbres

- au bord des chaussées : à 5 m de hauteur et à 1 m à l'extérieur.
- au bord des trottoirs : à 2,50 m de hauteur et à la limite de la propriété.

Les propriétaires fonciers et fermiers sont invités à exécuter ce travail le plus rapidement possible, mais au plus tard fin juillet, faute de quoi ils seront dénoncés et cette tâche sera exécutée d'office et à leurs frais, selon art. 15 du Règlement précité.

La Municipalité rappelle également que les parcelles incultes doivent être nettoyées.

